



BP 441 Yaoundé – Tél.: 222-22-46-01
P.O BOX Fax : 222-22-57-55

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 29/AONO/CNPS/DG/CPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018

POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMEL DE DOUALA, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : Budget de la CNPS

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans l'optique de mettre en conformité ses bâtiments d'exploitation à travers le triangle national, relativement aux normes, labels et règlements en matière sécurité incendie, la Direction Générale de la CNPS se propose d'entreprendre des prestations de mise en œuvre des systèmes de sécurité incendie dans les Centres de prévoyance sociale de Fouban, Messamendongo et Secteur Informel de Douala, en procédure d'urgence.

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent appel d'offres portent sur la mise en œuvre des systèmes de sécurité incendie, intégrant la détection et la signalisation, de type **analogique adressable**, dans les Centres de prévoyance sociale de Fouban, Messamendongo et Secteur Informel de Douala, ainsi que l'imprégnation des personnels techniques désignés pour leur suivi quotidien.

Ils portent singulièrement, sur chaque site, sur la fourniture et la pose des éléments suivants, y compris toutes sujétions de raccordement et de mise en œuvre :

- Equipement de contrôle et de signalisation ECS (centrale incendie), type analogique adressable avec 40 points (min) de détection, bus rebouclés et/ou ouvert à auto-codage, relais dérangement général et module d'entrée et sortie, batterie interne étanche et sans entretien, manipulation sur clavier alphanumérique permettant la programmation, signalisation par LED, localisation par texte clair sur écran LCD, câblage étoilé, possibilité de mesure et visualisation des paramètres des auxiliaires, et intégrant en coffret une unité de surveillance, une unité de gestion des alarmes UGA, une carte internet - transmetteur téléphonique -, une EEPROM de sauvegarde des paramètres, un filtre dérangements parasites et une unité d'alimentation 230Vca 50Hz
- Détecteur ponctuel automatique de fumées type analogique multicritères en matière plastique inaltérable ABS, avec module d'adressage, embase et signalisation de mise en fonctionnement (plage : -10°C à +60°C) ;

- Déclencheur manuel à membrane déformable type adressable en matière plastique inaltérable couleur rouge, à bris de glace, clé de réarmement, module d'identification et isolateur de court-circuit (90/90/35) ;
- Avertisseur sonore type sirène électronique multi-tons en matière plastique inaltérable couleur rouge, intensité sonore 90dB à un mètre (110/153/50) ;
- Diffuseur sonore et visuel avec flash rouge d'extérieur en matière plastique inaltérable de couleur rouge min 103dB à 2m.

En sus ils concerneront l'installation de chantier, le nettoyage du site et le transport des déchets à la décharge publique.

Dans tous les cas les travaux comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

3. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** pour compter de la notification de l'Ordre de service de démarrage.

4. Allotissement

Les travaux seront unis en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA HTT **24 496 000 (vingt quatre millions quatre cent quatre vingt seize mille)**.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ou Groupement d'entreprises ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget programme de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n°7-2D229, conformément au programme P112.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **489 900 (quatre cent quatre-vingt-neuf mille neuf cents) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres..

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble siège de la CNPS, place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés, sur le site WEB de la CNPS www.cnps.cm et par voie d'affichage.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 45 000 (quarante-cinq mille)** dans le Compte spécial de la CNPS n° 10033 05207 07007000003-93 ouvert dans les livres de UNITED BANK OF AFRICA (UBA).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés sis l'immeuble Siège de la CNPS à la place de l'indépendance, au plus tard le **17 décembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert
N° 29/AONO/CNPS/DG/CPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018**

POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE POUR LES CENTRES DE
PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMEL DE DOUALA, EN
PROCEDURE D'URGENCE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17 décembre 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunion de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

➤ Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

➤ Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre <ul style="list-style-type: none"> • Reliure en spirale, • mise en forme du document, • ordonnancement des différentes parties du document, • intercalaires en couleur 		
2	Références de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Justifier des prestations au cours des trois (03) dernières années, d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 7 500 000 (sept millions cinq cent mille) 		
3	Capacité de financement <ul style="list-style-type: none"> • Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre précisant un montant supérieur ou égal à FCFA 7 500 000 (sept millions cinq cent mille) 		
4	Conformité aux normes HQSE <ul style="list-style-type: none"> • Justifier des équipements de protection des travailleurs 		
5	Qualification et Expérience du personnel clé : <ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet : <ul style="list-style-type: none"> – Ingénieur des travaux du génie électrique ou industriel (Bac +3 ou équivalent) – Expérience : au moins trois (03) années • Conducteur des travaux : <ul style="list-style-type: none"> – Technicien de génie électrique ou industriel (Bac ou équivalent) – Expérience : au moins cinq (05) années. 		
6	Preuves d'acceptation des conditions du Marché <ul style="list-style-type: none"> • CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » • CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » 		
7	Planning et délai <ul style="list-style-type: none"> • Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant au délai • Délai ≤ 04 mois. 		
8	Méthodologie et organisation <ul style="list-style-type: none"> • Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ; • Approche organisationnelle des équipes du travail. 		
9	Spécifications techniques des équipements		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- Présenté l'offre administrative conforme ;
- Validé au moins 70% des sous critères d'évaluation de l'offre technique ;
- Présenté la proposition financière évaluée la moins disante

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Visite des sites

Pour mémoire

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9ème étage, porte 903 sis à l'Immeuble siège de la CNPS.

Copie :

- PCA/CNPS
- ARMP ;

- Président CIPM ;
- Affichage ;
- Archives.

(é) Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME